

C O G E E D

8, RUE COQUILLIERE - 75001 PARIS

TEL : 01 84 16 35 00

contact@cogeed.fr

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

**ASSOCIATION « GROUPE DU RASSEMBLEMENT
DEMOCRATIQUE ET SOCIAL EUROPEEN DU SENAT »**

Association loi 1901
Siège social : Palais du Luxembourg
15, rue de Vaugirard - 75006 Paris
SIRET 491 990 420 00011

Ce rapport contient 20 pages

Association « Groupe du Rassemblement
Démocratique et Social Européen du Sénat »
Palais du Luxembourg
15, rue de Vaugirard
75006 PARIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE
31 DECEMBRE 2022**

Aux membres de l'Assemblée générale de l'Association « Groupe du Rassemblement
Démocratique et Social Européen du Sénat »,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association « Groupe du Rassemblement Démocratique et Social Européen du Sénat » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne la reconnaissance du revenu.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport moral et financier et des autres documents adressés aux membres de l'Assemblée générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du bureau et dans les autres documents adressés aux membres de l'Assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 11 avril 2023.



Guillaume de LAGASNERIE
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	6 024	6 024		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
Installations techniques,mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles	60 436	60 436		1 026	
Immobilisations grevées de droits					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	121 300		121 300	115 400	
	TOTAL (I)	187 760	66 460	121 300	116 426
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
CREANCES (3)					
Créances usagers et comptes rattachés					
Autres créances	3 207		3 207		
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	1 283 194		1 283 194	1 476 884	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	1 242		1 242	1 527
	TOTAL (II)	1 287 643		1 287 643	1 478 411
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
	TOTAL ACTIF (I à VI)	1 475 404	66 460	1 408 943	1 594 837
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont à moins d'un an			121 300	115 400
	(3) dont à plus d'un an				
ENGAGEMENTS RECUS					
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents			- autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à vendre					

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2022	31/12/2021
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise <i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>	103 300	103 300
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	1 344 022	1 547 186
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	(180 699)	(203 164)
	Total des fonds propres	1 266 622	1 447 322
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise - Apports - Legs et donations - Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs Droits des propriétaires Ecarts de réévaluation Subventions d'investissement sur biens non renouvelables Provisions réglementées		
Total des autres fonds associatifs			
Total des fonds associatifs	1 266 622	1 447 322	
Provisions			
Provisions pour risques Provisions pour charges			
Total des provisions			
Fonds dédiés			
Sur subventions de fonctionnement Sur dons manuels affectés Sur legs et donations affectés			
Total des fonds dédiés			
DETTES (1)			
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 622	15 588	
Dettes fiscales et sociales	8 077	9 291	
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	119 621	122 636	
Produits constatés d'avance			
Total des dettes	142 321	147 515	
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF	1 408 943	1 594 837	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(180 699,34)	(203 163,99)	
(1) Dont à moins d'un an	142 321	147 515	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
ENGAGEMENTS DONNES			

Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

		31/12/2022	31/12/2021
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		
	Prestations de services		
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	762 196	780 018
	Dons		
	Cotisations		
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante	3	3
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	1 589	13 495
	Total des produits d'exploitation	763 788	793 516
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	65 062	57 025
	Impôts, taxes et versements assimilés	51 590	56 475
	Rémunération du personnel	573 627	612 899
	Charges sociales	253 385	269 593
	Subventions accordées par l'association		
	Dotations aux amortissements et dépréciations	1 026	1 569
	Dotations aux provisions		
	Autres charges	2	5
	Total des charges d'exploitation	944 692	997 567
	1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER	(180 904)	(204 051)
Charges financières	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	205	211
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Produits financiers	Intérêts et charges financières		
	2 - RESULTAT FINANCIER	205	211
	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)	(180 699)	(203 840)
Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		727
	Charges exceptionnelles		
	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL		727
Produits exceptionnels	Impôts sur les sociétés		51
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
	TOTAL DES PRODUITS	763 993	794 454
	TOTAL DES CHARGES	944 692	997 618
	EXCEDENT ou DEFICIT	(180 699)	(203 164)
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS	104 797	100 136
	Bénévolat		
	Prestations en nature	104 797	100 136
	Dons en nature		
	CHARGES	104 797	100 136
	Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services	104 797	100 136	
Personnel bénévole			

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 408 943** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total de **produits** de **763 993** euros et un total de **charges** de **944 692** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-180 699** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2018-06 du 5 décembre 2018.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Annexe libre

Etat exprimé en euros

1. Description de l'entité

L'association des moyens du groupe du Rassemblement Démocratique et Social Européen du Sénat réunit des sénatrices et des sénateurs qui partagent des valeurs et une vision communes de la France, telle que décrites dans la déclaration politique publiée au Journal officiel et sur le site internet du Sénat. Ces valeurs sont défendues au travers de leur travail de législateur mais aussi dans leur action de contrôle du Gouvernement et d'évaluation des politiques publiques, comme le prévoit l'article 24 de la Constitution. Pour y parvenir, les sénatrices et sénateurs membres du groupe ont à leur disposition un secrétariat et des conseillers pour élaborer et appuyer leur travail de membres du Parlement.

3. Contributions volontaires en nature

Le nouveau règlement comptable (n° 2018-06 du 5 décembre 2018) relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif est applicable aux associations à compter du 1^{er} janvier 2020.

Ce règlement prévoit la comptabilisation des « *contributions volontaires en nature* », « *acte par lequel une personne physique ou morale apporte à une entité un travail, des biens ou des services à titre gratuit* ». Ces contributions correspondent à :

- des contributions en travail : bénévolat, mise à disposition de personnes ;
- des contributions en biens : dons en nature redistribués ou consommés en l'état ;
- des contributions en services : mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage, fourniture gratuite de services.

Lors du premier exercice, il a été suggéré de ne retenir que les contributions présentant un caractère significatif et susceptibles, par conséquent, de présenter un intérêt en matière d'information comptable.

*** Mise à disposition de locaux par le Sénat**

L'évaluation de la contribution en nature peut être calculée en comparaison avec le montant du loyer que le propriétaire aurait perçu s'il avait mis le bien immobilier en location.

Le Sénat met à la disposition des groupes politiques des locaux – d'une surface totale d'un peu plus de 2000 m² – situés dans le Palais du Luxembourg, monument historique dont la valeur locative est difficilement évaluable.

Pour valoriser cette contribution, il pourrait être retenu une valeur annuelle de 500 euros par m², correspondant à une moyenne entre la valeur vénale des bureaux situés dans le 6^{ème} arrondissement et le loyer retenu pour certains autres occupants du Palais (Public Sénat, La Poste...).

Un groupe disposant de 200 m² mis à disposition par le Sénat comptabiliserait ainsi une contribution en nature de 100.000 euros.

Annexe libre

Etat exprimé en euros

* Mise à disposition de personnel

Le Sénat met à disposition des groupes politiques des agents chargés notamment du ménage dans les locaux affectés, de l'accueil, des réceptions, de la gestion des fournitures, du courrier et de la mise sous pli.

Cette mise à disposition représente un total de 5,5 équivalents temps plein (ETP). Le coût salarial unitaire (y compris les charges sociales) de ces ETP est évalué à 40.000 euros par an.

Les groupes pourraient valoriser cette contribution en multipliant la quote-part d'ETP qui leur est affectée par 40.000 euros.

* Consommations de fluides

Les consommations de fluides (électricité, chauffage...) pourraient être valorisées en fonction de la superficie occupée, sur la base d'un forfait de 10 euros par m2. - 3 -

En conséquence, ci dessous le récapitulatif des valorisations proposées pour les contributions en nature.

	Surface occupée (m2)	Valorisation des locaux occupés	Personnel mis à disposition	Valorisation du personnel	Valorisation des fluides	Total par groupe
RDSE	164	89 544 €	0.33	13 431€	1 822.04€	104 797.04€

L'évaluation retenue dans le cadre de l'établissement des comptes 2022 :

- s'agissant de la valorisation des locaux occupés, nous avons une augmentation de 5% par rapport à l'année dernière, soit une valeur de 546 euros/m2 ;
- pour ce qui est des fluides, nous avons revalorisé de 10% les sommes inscrites l'année dernière ;
- pour ce qui est du personnel mis à disposition, nous avons augmenté les montants inscrits de 1,75 % pour tenir compte de l'augmentation de 3,5% de la valeur du point d'indice de la fonction publique intervenue au 1er juillet 2022.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	6 024					6 024
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6 024					6 024
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers	1 700					1 700
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	58 735					58 735
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations grévées de droits						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	60 436					60 436
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	115 400		5 900			121 300
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	115 400		5 900			121 300
TOTAL	181 860		5 900			187 760

Amortissements

Etat exprimé en euros

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	6 024			6 024
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6 024			6 024
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres instal., agencement, aménagement divers	1 700			1 700
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	57 710	1 026		58 735
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations grevées de droits				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	59 410	1 026		60 436	
TOTAL		65 435	1 026		66 460

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	121 300	121 300	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
Débiteurs divers	3 207	3 207		
Charges constatées d'avance	1 242	1 242		
TOTAL DES CREANCES		125 750	125 750	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	14 622	14 622		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	8 077	8 077		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	119 621	119 621		
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		142 321	142 321		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Produits à recevoir (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2022	31/12/2021	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients				
Autres créances				
TOTAL				

Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2022	31/12/2021	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 320	10 260	60	0,58
Dettes fiscales et sociales				
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	1 861	2 081	(221)	-10,61
TOTAL	12 181	12 341	(161)	-1,30



Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices

(articles R. 225-102 du Code de commerce)

Etat exprimé en euros

		31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022
CAPITAL en Fin d'exercice	Capital social	103 300	103 300	103 300	103 300	103 300
	Nombre d'actions ordinaires					
	Nbre d'actions dividende prioritaire sans droit de vote					
	Nombre maximal d'actions à créer : - Par conversion d'obligation - Par droit de souscription					
OPERATIONS et RESULTAT	Chiffre d'affaires (hors taxes)					
	Résultat avant impôts, participations dotations aux amorts et prov.	63 216	169 156	59 996	(201 544)	(179 674)
	Impôts sur les bénéfices	588	655	252	51	
	Participation des salariés					
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions	58 998	164 589	55 872	(203 164)	(180 699)
	Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION	Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amorts et prov.					
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions					
	Dividende attribué					
PERSONNEL	Effectif moyen salarié	7	7	7	7	7
	Montant de la masse salariale	614 729	583 015	606 787	612 899	573 627
	Montant des sommes versées en avantages sociaux	271 278	253 497	253 166	269 593	253 385

--	--

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	1 547 186		203 164	1 344 022
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	(203 164)	203 164	180 699	(180 699)
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
TOTAL	1 344 022	203 164	383 863	1 163 322

Effectif moyen

		31/12/2022	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		7	
	Professions intermédiaires			
	Employés			
	Ouvriers			
	TOTAL		7	

